Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212202485-20260506-2026050602-DE

POMMERIT le Vicomte
PAÑVRID AR BESKONT

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE GUINGAMP

DATE de CONVOCATION
Le 29 avril 2026

DATE D'AFFICHAGE

EN EXERCICE **19**

PRESENTS **15**

VOTANTS **19**
(4 PROCURATIONS)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération N° 2026 05 06 02

L'an **DEUX MIL VINGT-SIX** Le 6 mai à **DIX-NEUF heures,**
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Florence LE SAINT, Maire

Etaient présents : MM BARS Gilles, BEAUCAMP Martine, BELLEGOU Anne, BROCHEN Annie, CARRE Yves, CORREC Sylviane, EVEN Olivier, HENRY Alain, JACQ Claudie, LE BIANIC Myriam, LE SAINT Florence, MENGUY Stéphane, PARANT Katell, RAISON Muriel, ROPERS Valérie.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : CABIOCH QUEMENER Daniel (procuration à LE BIANIC Myriam), LEVACHER Jean-Christophe (procuration à BARS Gilles), PEYRICHOU Yves (procuration à LE SAINT Florence), BISSON Cyril (procuration à ROPERS Valérie)

Madame Martine BEAUCAMP a été nommée secrétaire de séance**.**

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : NOMINATION DES MEMBRES EXTERIEURS AU CCAS

Madame Florence LE SAINT, Maire rappelle qu'en séance du 1er avril 2026, les membres du collège « élus » de la commission administrative du centre communal d'action sociale avaient été élus.

Pour rappel avaient été élus :

- Monsieur Daniel CABIOCH QUEMENER, adjoint délégué au suivi de la gestion de l'EHPAD
- Madame Muriel RAISON, conseillère déléguée à la jeunesse
- Madame Martine BEAUCAMP, conseillère municipale
- Madame Claudie JACQ, conseillère déléguée aux affaires sociales

Suite à ces élections, elle rappelle que pour les membres extérieurs, un appel à candidatures a été publié, et que la Maire procède ensuite à la nomination par arrêté. Ce sont des personnes participants à des actions d'animation, de prévention ou de développement social.

Elles précisent que les personnes extérieures nommées sont les suivantes :

- Madame Martine DUEGAIN , représentante de l'association les amis des résidents
- Madame Annie NAOUR, sur le volet personnes âgées, sur proposition de l'UDAF
- Monsieur Jean-Luc PAUL, représentant affilié régimé général et associations communales
- Madame Marie-Paule TURBAN, représentante affiliée MSA et Groupama

Pour extrait certifié conforme

La Maire
Florence LE SAINT

La Secrétaire
Martine BEAUCAMP